

"Colloque et traité des nouveaux droits de la Mort"

Sortie officielle le 2 novembre prochain

"Il ne suffit (...) pas au juriste de se préoccuper des vivants", affirme Gabriel Timbal dans l'introduction à sa célèbre (et controversée) thèse sur la condition juridique des morts.

C'est également l'opinion des trois porteurs du présent "Traité des nouveaux droits de la Mort" (Éditions L'Épître Lextenso), qui se compose de deux tomes : le premier envisage la Mort et ses "activités juridiques" et le second la Mort et ses "incarnations cadavériques".



Réunissant autour d'eux pour la première fois une cinquantaine d'auteurs : des juristes publicistes, privatistes et historiens, mais aussi des praticiens du funéraire, des médecins, des anthropologues, des sociologues, des économistes, des artistes et des musicologues, le professeur Mathieu Touzeil-Divina, Mme Magali Bouteille-Brigant et M. Jean-François Boudet ont entrepris de présenter non seulement l'état positif des droits (publics et privés) nationaux concernant la Mort, le cadavre et les opérations funéraires, mais encore des éléments d'histoire, de droit comparé et même quelques propositions normatives prospectives.

Y ont participé : M. le sénateur Sueur (président de la commission des lois (Sénat)), M. le président Boujida (Cour des comptes (Maroc)), le directeur des collections d'anthropologie du musée de l'Homme, M. Froment, l'artiste M. Chabot, des spécialistes du funéraire (MM. Dutrieux, Hedin & Mme

Il n'existe aucun ouvrage juridique à ce jour qui embrasse les questions funéraires et du cadavre de manière exhaustive

Perchey), les doyens et professeurs Bioy (Toulouse), Cheynet de Beaupré (Orléans), Christians (Louvain), Franch Y Sager (Barcelone), Labbee (Lille), Loiseau (Paris), Marguenaud (Limoges), Marly (Le Mans), Mecherfi (Rabat), de Nanteuil (Le Mans), Py (Nancy), Rouge-Maillard (Angers), Touzeil-Divina (Le Mans) et Vialla (Montpellier), les maîtres de conférences et docteurs (en droit, médecine, économie, sociologie et philosophie) Béguin-Faynel, Blasco, Boudet, Bouteille-Brigant, Brigant, Chaaban, Charlier, Clavandier, Dhote-Burger, Fallon, Gaté, Kermabon, Le Berre, Maillard, Mesmin d'Estienne, Messe, Mynard, Papi, Perrot, Pierchon, Ricou, Rousset, Sweeney et Tanguy ainsi que des musicologues (M. et Mme Pesque) et des doctorants (Mmes Elshoud, Mouriesse et Vlachou).

Colloque les 13 et 14 novembre 2014, au Mans : Université du Maine – Faculté de Droit – Amphi Mercure

Il n'existe aucun ouvrage juridique à ce jour qui embrasse les questions funéraires et du cadavre de manière exhaustive. Afin de combler ce manque, le colloque projeté et organisé sous l'égide de l'association Collectif l'Unité du Droit offre une dimension transdisciplinaire qui sera valorisée non seulement à travers le prisme juridique de l'Unité du/des droit(s) (public, privé, pénal, historique, européens, etc.), mais encore au-delà des frontières juridiques en faisant appel à la médecine, à l'anthropologie, à l'histoire, aux arts, à l'urbanisme, aux religions, à l'économie, à la bioéthique, à la philosophie, etc.).

En outre, si le colloque (qui donnera lieu à une publication attendue) s'intitule "Nouveaux droits de la Mort", c'est que la relation, notamment juridique, entre la cité, ses citoyens et ses morts a aujourd'hui changé.

La crémation s'est grandement démocratisée, les phénomènes religieux ont évolué, la médecine légale est omniprésente, le rapport aux morts et les services funéraires traduisent des mutations évidentes et sociétales face auxquelles nul ne peut rester insensible.

Ce projet fait également place aux droits comparés et se situe notamment dans le cadre du réseau international "Laboratoire méditerranéen de droit public", dont le laboratoire juridique Themis-Um (EA 4333 – Université du Maine) est moteur.

Il s'articule autour de deux grandes thématiques :

- La Mort, activité(s) juridique(s)
- La Mort, incarnation(s) cadavérique(s) qui déboucheront sur des propositions concrètes (et notamment législatives) à l'instar d'une nouvelle définition du cadavre et de son statut juridique.

Il alliera donc des juristes, des universitaires de toutes disciplines, mais aussi des praticiens du funéraire ainsi que des responsables de collectivités locales. Il s'adressera à toute personne aux prises avec la question funéraire (praticiens hospitaliers, pompes funèbres, services communaux, assurances, cultes, etc.) et plus largement à tout citoyen.

Inscriptions et informations :
colloque@droitsdelamort.com
www.droitsdelamort.com

Présentation lors de FUNEXPO à Lyon

Le "Traité des nouveaux droits de la Mort" sera présenté au prochain salon FUNEXPO en novembre prochain sur le stand C 54 de Résonance. Des séances de dédicace sont prévues pour le vendredi 21 et le samedi 22 en matinée, les horaires seront communiqués ultérieurement.

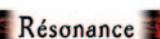
Dès à présent, vous pouvez réserver ou commander votre "Traité des nouveaux droits de la Mort". Profitez de la promotion FUNEXPO 2014. Hors Tarif salon le Traité dans son intégralité et chacun de ses tomes (I et II) seront disponibles via GROUPE SLR (Résonance) et via le diffuseur et éditeur juridique Lextenso.



Dès à présent, vous pouvez réserver ou commander votre "Traité des nouveaux droits de la Mort" : profitez de la promotion FUNEXPO 2014



Site officiel du Colloque & du Traité des Nouveaux droits de la Mort



Réservation et / ou commande des ouvrages :

Société.....
NomPrénom
Adresse
Code postal.....Ville.....

Je souhaite passer commande / Réserver exemplaire(s)

Tome I : La Mort, activités juridiques - 430 pages - Tarif 69 €

Tome II : La Mort, incarnations cadavériques - 430 pages - Tarif 69 €

Tarif exceptionnel FUNEXPO : 100 € les 2 tomes au lieu de 138 € (à retirer stand C 54 Résonance à FUNEXPO)

Frais de port : 1 exemplaire 6 € - 2 exemplaires 8 €

Ci-joint mon règlement par chèque bancaire : ☐ postal : ☐ N°.....

à l'ordre de Groupe SLR Éditions & Design ☐ mandat administratif

SARL au capital de 8 000 € - SIRET : 449 439 629 00055 - N° TVA : FR81449439629 - Code APE : 5814Z

Pour tout règlement par virement bancaire : Crédit Agricole Brie Picardie

IBAN : FR76 1870 6000 0072 2166 1802 355 - BIC (Bank Identifier Code) : AGRIFRPP887

Je souhaite recevoir une facture pour ma comptabilité : ☐

RÉSERVATION ET/OU COMMANDE À RETOURNER :

Groupe SLR Éditions & Design - Parc Faraday - Bât. 1 - 1, avenue Christian Doppler - 77700 Serris.